**Carnet de Route de l’Unité pastorale de Comines**

**pour les années pastorales 2019 à 2022**

1. Pourquoi un carnet de route ?

 De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50e anniversaire de l’ouverture du Concile Vatican II. L’histoire de l’Eglise démontre qu’il faut plusieurs dizaines d’années pour qu’un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd’hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l’annonce de l’Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l’Eglise, l’importance de la Parole de Dieu comme source de l’agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l’action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l’ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l’implication de l’Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d’un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

 Comme pour toute réalité vivante, l’Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l’Eglise s’inscrit dans l’évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d’autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd’hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n’est plus le sentiment religieux ou l’influence d’une religion qui dicte l’agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu’ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d’aujourd’hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l’Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d’heureuses surprises.

C’est vrai, les catholiques en Hainaut font l’expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d’avoir à témoigner du Christ vivant aujourd’hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd’hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l’authentique joie de l’Evangile renaît dans les cœurs, dès qu’on ose partager la foi que l’on a reçue. Aujourd’hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l’Unité pastorale de Comines-Warneton. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l’année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l’Unité pastorale, accompagnés par l’Equipe diocésaine d’accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l’Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d’actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d’abord de préciser l’horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018-2019, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Comines-Warneton, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

1. L’horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 «  Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s’est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu’il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd’hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d’aujourd’hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l’humanité entière, qu’il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l’environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion  pastorale»**: les ministres au service de l’Evangile ne peuvent se contenter d’être les « aumôniers » des catholiques, -c’est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l’Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l’ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l’essentiel ou l’exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l’action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s’intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu’ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d’une actualité étonnante : *« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l’Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l’Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l’Église (cf. Mc 16, 15). L’Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c’est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l’union intime avec Dieu et de l’unité de tout le genre humain ».* (Constitution dogmatique Lumen Gentium, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d’adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n’est pas rare que ce soit à partir d’une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants  habituels » l’oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d’ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l’existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n’est plus à considérer comme le point d’aboutissement d’un processus d’évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d’une foi qui se veut d’abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l’Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d’être et de la mission de l’Eglise : offrir d’entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l’unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l’Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d’hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils *« donnent des repères pour devenir en quelque sorte ‘sacrement’ de l’union avec Dieu et de l’unité du genre humain »* (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

1. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l’année Refondation

Dans la foulée de l’assemblée régionale du samedi 6 octobre 2018 à Mouscron, où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région pastorale de Mouscron-Comines quels étaient les grands enjeux du synode et de l’Eglise de demain chez nous, et de l’assemblée locale du mardi 23 octobre 2018, des groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ. Quatre groupes de travail se sont constitués, regroupant une quarantaine de personnes. A l’issue de plusieurs rencontres, des rapports ont été remis. Ils sont la base du discernement pour la rédaction du carnet de route.

Voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir.

**A. Les thématiques prioritaires**

* **Catéchèse et Famille**

Les parents, grands-parents, parrains et marraines sont invités à participer activement aux rencontres de catéchèse et messes de familles. Ils jouent aussi un rôle d’éducateurs à la foi chrétienne. Cela implique de mettre sur pied un accompagnement des parents lors de demandes de catéchèse. Les parents comme les enfants seront invités à suivre les rencontres de catéchèse, et une animation spécifique leur sera proposée. La **mise en œuvre de cet accompagnement et la préparation de ces rencontres** seront assurées par l’équipe locale de catéchèse et de l’initiation chrétienne. Une demande est d’ailleurs faite pour que le projet catéchétique soit coordonné par un(e) animateur(trice) en pastorale qui aura la charge d’organiser la catéchèse au sein de l’Unité Pastorale Refondée.

Une équipe sera constituée au niveau de l’Unité pastorale afin d’**accompagner les couples qui demandent le mariage** chrétien. Cette préparation veillera à mettre en avant la joie de la vie de famille, les enjeux, le sérieux de l’engagement…

Afin de dynamiser les célébrations intergénérationnelles, une **chorale d’enfants de catéchèse** sera créée. Cette chorale animera les messes de famille et de communion. Lors de célébrations importantes, cette chorale de jeunes serait sollicitée.

Annuellement, une journée de **«  fête des familles** », destinée à toutes les familles de Comines-Warneton, sera mise en place, **en** **partenariat avec le monde associatif et sportif** de la ville. Cette rencontre sera ponctuée de moments de détente (marche, activités sportives, danse…), d’un temps de réflexion et de partage, et bien évidemment, d’un temps de convivialité.

Lors de la fête de la **Chandeleur**, on propose d’inviter les familles qui ont fait baptiser un enfant durant l’année à une rencontre eucharistique prolongée par un moment de convivialité. Cela permettra d’encourager les parents dans leur engagement d’éducateur à la foi. Ce sera aussi un moyen de partager le vécu d’autres parents chrétiens.

Comme le demande le synode (décret 9), une **Equipe de l’initiation chrétienne et de la catéchèse** existe. Elle sera renforcée par la présence de nouveaux membres.

* **Liturgie**

Il est important de rendre du **sens à la liturgie** et de redécouvrir ce qui s’y vit (cf. le décret n°32). La liturgie n’est pas de la « mise en scène » mais une belle rencontre, qui nous réintroduit dans la Présence et le regard aimant du Seigneur posé sur nous. Grâce aux soins de l’Eglise, la liturgie nous redonne beauté, confiance, espérance, et ce goût d’aimer qui peut rendre à nos vies la couleur de la joie.

Reprendre goût à la liturgie passe entre autres par la redécouverte du **sens du dimanche**. Le dimanche, c’est d’abord le jour du Seigneur où les chrétiens célèbrent la résurrection du Christ crucifié, la reconnaissance et l’accueil de la présence du Christ vivant. Le dimanche est le jour par excellence de l’Eucharistie, comme le synode diocésain l’a rappelé (cf. les décrets n°33§1 et 34). Il importe de permettre à toute personne qui le souhaite, même aux pratiquants occasionnels, de participer à une eucharistie dominicale. Ce qui implique d’organiser une eucharistie à une heure fixe, de façon systématique tout au long de l’année, en au moins un lieu de culte (cf. le décret n°33§3). C’est le cas actuellement le samedi à 17h30 au Bizet et le dimanche à 10h30 à Comines.

Lors de l’eucharistie dominicale, une attention plus particulière sera portée à l’accueil et au chant. Le souci d’**accueillir** et d’être accueilli avec joie est au cœur de l’existence humaine et chrétienne. Il conviendra de veiller à une qualité d’accueil avant et après les célébrations et de stimuler les moments de partage et de convivialité après les célébrations. Une attention particulière aux chrétiens étrangers de passage est primordiale. C’est le signe d’une ouverture et d’une vitalité missionnaire de la communauté. Pour vivre, cette communauté a aussi besoin d’être animée – « avoir une âme », selon l’étymologie – par le **chant**. Chanter c’est prier deux fois, disent les moines. Le chant conduit l’homme vers Dieu. Les chorales rendent service à la communauté, et à Dieu, par la beauté de leur chant. Elles sont en outre un ferment d’unité qui stimule la participation de la communauté paroissiale. Pour que le chant puisse servir la prière de l’assemblée, il est important de faire participer celle-ci. Cela pourra se faire par différents moyens : les paroles des chants ou des refrains peuvent être mises à disposition sur des feuilles, ou projetées sur un écran, de brèves répétitions peuvent être organisées juste avant la célébration… Dans cette optique, on veillera à choisir des chants qui permettent d’entrer davantage dans la liturgie du dimanche et, sans écraser les traditions locales, à harmoniser les chants dans les clochers. On veillera principalement à constituer un répertoire commun pour l’ordinaire de l’eucharistie et pour les temps forts liturgiques, auxquels participent des chrétiens de toute l’Unité pastorale.

D’autres éléments seront à revaloriser :

* **La lecture des Ecritures**. Les Ecritures ont été données à l’homme par Dieu, mais Dieu a besoin de l’homme pour diffuser sa Parole. Puisque le lecteur est le premier serviteur de la Parole, en prêtant sa voix à Dieu, un soin particulier sera apporté à la qualité des lectures (formation des lecteurs, articulation, pondération...). Sauf exception, on gardera les trois lectures comme prévu par la liturgie de la messe dominicale.
* **Les intentions** comme **les oraisons** sont un écho de ce que vit la communauté locale ouverte aux besoins de tous les chrétiens du monde. Elles pourront être préparées ensemble par l’équipe liturgique.
* Avant la bénédiction finale, un paroissien pourrait se charger d’annoncer les **nouvelles paroissiales**. C’est peut-être aussi l’occasion de lire un texte d’actualité en lien avec ce qui se vit dans notre société.
* Après la bénédiction finale, s’ils ont le temps, les prêtres pourraient se placer à l’entrée de l’église pour **saluer les fidèles**.

Si la démarche de Refondation n’est pas une « fusion » des clochers, elle se veut une « fusion » des tous les membres des communautés de l’Unité pastorale. Chacun avec ses particularités et ses habitudes est membre de la famille que constitue l’Unité pastorale. Les forces vives sont appelées à une mise en commun et un partage généreux de leurs richesses pastorales. Parce que la joie et l’énergie grandissent lorsqu’elles se communiquent. Dans ce contexte, notre diocèse nous demande de célébrer ensemble la liturgie au lieu de vivre systématiquement des ADAL (Assemblées Dominicales Animées par des Laics) dans son clocher, séparé des autres. Ce type d’assemblée liturgique peut se vivre dans notre Unité pastorale, mais en cas d’extrême nécéssité (absence de prêtre, par exemple).

Pour aider à la réalisation de ces nombreuses propositions, **une équipe liturgique** sera créée. Elle sera constituée d’acteurs de la liturgie qui peuvent insuffler une dynamique dans toute l’Unité pastorale (cf. le décret n°9). Sous la responsabilité du curé, elle stimulera les paroissiens à exprimer leur joie, leur prière, leur adoration lors des grands temps liturgiques mais aussi lors de chaque eucharistie dominicale.

* **Diaconie**

La diaconie, c’est-à-dire la présence de l’Eglise aux plus pauvres et aux plus fragiles au nom du Christ Serviteur, est une dimension essentielle de la vie de l’Eglise. Elle revêt différents aspects car la pauvreté peut être d’ordre matériel, psychologique ou spirituel. Et c’est dans ces différentes dimensions que l’Eglise doit être présente.

Sur Comines et Warneton, de nombreuses associations au service de personnes en situation de précarité existent déjà et se rencontrent régulièrement. Des associations liées à notre communauté catholique y participent.

Comines est une terre de service et d’engagements. Nous pouvons citer notamment les équipes de visiteurs de malades et de homes, l’équipe de la prière des mamans, Vivre Ensemble, Entraide et Fraternité, Les Equipes Populaires, le groupe missionnaire,…

Le synode demande qu’il y ait dans chaque clocher une **personne-relais**. Cette personne a pour fonction de transmettre l’information de l’Unité pastorale vers le clocher (et du clocher vers l’Unité pastorale) mais aussi d’être un témoin visible de la paroisse. À ce titre, les personnes-relais seront attentives à témoigner de leur foi et à soutenir les initiatives solidaires, en priorité pour les plus pauvres.

Les informations concernant les activités des diverses équipes de solidarité seront communiquées grâce à la revue **« Lys et Moi Express »**, ainsi que sur le **site internet** de l’Unité pastorale.

* **Jeunes et éducation**

Le souhait de l’Ecole catholique est d’offrir non seulement des valeurs évangéliques, mais aussi de proposer l’Evangile, Bonne Nouvelle pour tous, qui donne sens à l’existence. Ainsi, il est vital de maintenir, ou de recréer, des liens de franche collaboration entre les écoles catholiques et l’Unité pastorale (cf. le décret n°10). Une initiative dans ce sens a été mise en place avec certaines écoles secondaires. On leur proposera d’écrire un article dans la revue pastorale « Lys et Moi ».

Même si l’Eucharistie dominicale doit être source pour nos plus jeunes, on les invitera plus volontiers lors des messes des familles. On veillera à signaler les activités spécifiques pour les jeunes via la brochure «  Lys et Moi » ou via un site internet ou une page Facebook destinés principalement aux jeunes.

* **Accueil et centre pastoral**

Un **secrétariat paroissial** existe actuellement pour l’Unité pastorale.Il se situe à la Place Saint-Anne, 22 à Comines. Il est ouvert le mardi de 9h à 12h.

En complément du secrétariat paroissial, une réflexion sera menée au sujet de la mise en place d’un **centre pastoral** (cf. le décret n°11). Bien plus qu’un simple centre administratif, il sera un lieu d’accueil et d’écoute, de rencontres et de partages. Ce sera également un lieu pour se ressourcer, prier et s’informer.

Une réflexion est menée actuellement pour trouver rapidement un lieu au sein de l’Unité Pastorale.

Ce centre pastoral aura pour mission de rendre visible la mission de l’Eglise. Un **réel service d’accueil** y sera proposé, par des personnes formées à l’écoute active et disposant d’un memento pour chacune des démarches. Ce lieu offrira aussi une permanence d’écoute destinée aux personnes plus fragilisées.

Le centre pastoral sera un « **carrefour** » pour les activités de l’Unité, même si cela ne signifie pas que tout doit s’y dérouler !

* **Communication**

Plusieurs moyens existent déjà pour communiquer. Nous veillerons à les améliorer, en visant à éveiller la curiosité des paroissiens.

Nous serons soucieux de la qualité de notre **site internet** et des informations diffusées, qu’elles soient correctes et complètes. Les informations seront visibles et rendues accessibles à tous.

Le **« Lys Express »** fera aussi l’objet de notre attention.

A côté des moyens de communication, nous serons attentifs aux occasions de communiquer et à la manière de le faire. Plus que transmettre des informations, communiquer c’est **créer du lien**, apprendre à se connaître pour choisir d’avancer ensemble sur les chemins de l’Evangile (cf. le décret n°24).

* **Fabriques d’église et ASBL**

L’ensemble des Fabriques d’Eglise travaillent actuellement de manière autonome. On envisagera d’ici 3 ans, la constitution d’un **Groupement de Fabriques d’église** au sein de la nouvelle Unité Pastorale Refondée.

Dans le même esprit, **l’ASBL paroissiale** unique, dénommée **Association des Œuvres Paroissiales de Comines** continuera à porter les questions financières et immobilières de toute l’Unité pastorale (cf. le décret n°12).

**B. Les instances pastorales**

* **Conseil Pastoral**

La paroisse aura un Conseil pastoral unique (cf. le décret n°7). Ce CP prendra ses fonctions lors du lancement de l’Unité pastorale refondée, le 5 octobre 2019 et pour les 3 années pastorales à venir, de 2019 à 2022 (les CP suivants seront envoyés pour quatre ans). Il regroupera des représentants des clochers et des représentants des autres composantes de mission et vie chrétienne présentes sur l’Unité pastorale.

Le Conseil pastoral sera le lieu de concertation au service de la mission de l’Eglise sur notre Unité pastorale (voir le document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse »). Il veillera à être particulièrement à l’écoute des personnes portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l’Eglise qui ne sont pas nécessairement directement paroissiaux (enseignement, jeunes, solidarité…). Il travaillera avec l’EAP dans un climat de confiance et de collaboration, afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse : à savoir le pôle ministériel (EAP) et le pôle synodal (Conseil pastoral).

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle.

Pour les trois années à venir, le Conseil pastoral sera composé de délégués des instances suivantes :

* le clocher Saint-Chrysole à Comines
* le clocher Saint-Martin à Bas-Warneton
* le clocher des Cinq Chemins à Comines
* le clocher Notre-Dame de l’Assomption à Houthem
* le clocher Saint-André au Bizet
* le clocher Saints-Pierre-et-Paul à Ploegsteert
* le clocher Saint-Eloi à Ten Brielen
* le clocher Saints-Pierre-et-Paul à Warneton
* la catéchèse
* le temporel (Fabriques d’église, ASBL et caisses paroissiales)
* Les équipes populaires
* L’équipe des Visiteurs de Malades, personnes âgées ou isolées
* L’équipe qui accompagne et prépare les funérailles.
* L’équipe liturgique
* Equipe diaconie
* Le monde scolaire
* L’équipe communication

En annexe de ce carnet de route figurent les membres du Conseil pastoral et la cellule d’Eglise qu’ils représentent.

* **Equipe d’Animation Pastorale**

Le 5 octobre 2019, lors de la célébration de lancement de l’Unité pastorale refondée, une nouvelle Equipe d’Animation Pastorale est envoyée en mission (cf. le décret n°6) pour trois ans (les EAP suivantes seront envoyées pour quatre ans). En annexe de ce carnet de route figurent les membres de cette EAP.

A ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l’Unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera attentive à promouvoir et à suivre les décrets du synode des familles (3 juin 2018).

1. A moyen terme

Le synode diocésain demande à ce que soient aussi mises en œuvre d’autres pistes pastorales, certaines rencontrant les suggestions des groupes de travail. Toutefois, comme il est impossible de tout travailler en même temps, et qu’il est donc nécessaire de faire des choix, ces pistes ne seront pas prioritaires pour les 3 années à venir.

* Formations pour les acteurs liturgiques (cf. le décret n°35)
* Formations à la prière (cf. le décret n°36)
* Mise en place de liens avec des lieux-sources (cf. le décret n°39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (cf. le décret n°40)
* Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (cf. le décret n°42)
* Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (cf. le décret n°52)
* Mise en place des personnes-relais des clochers
1. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

 En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c’est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C’est surtout un chemin d’évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d’un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l’appellation « Unités pastorales », que l’on qualifiera de « refondées » au terme de l’année de Refondation qui lance structurellement l’évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l’heure… Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu’il sera bon de s’habituer dès maintenant à l’emploi de l’appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c’est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l’impliquent, qui doivent mobiliser l’attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l’Unité pastorale refondée de Comines-Warneton pour les 3 ans à venir, à dater de ce 5 octobre 2019.

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai Abbé Joseph Nyembo, curé

**Unité pastorale Refondée de Comines**

**Annexe au carnet de route – 6 octobre 2019**

**Composition de l’EAP (EAP)**

* Monsieur l’abbé Joseph NYEMBO, curé
* Monsieur l’abbé André CARDINAEL,
* Madame Véronique COQUEL
* Monsieur François DUJARDIN
* Madame Huguette GUIOT
* Madame Christine MILLEVILLE
* Madame Marie-Anne RAMON
* Madame Anne-Christine ROTSAERT
* Madame Ingrid SAUGRAIN

**Composition du Conseil Pastoral (CP)**

**REPRESENTANTS DES CLOCHERS**

* Saint-Chrysole à Comines : François Dujardin
* Saint-Martin à Bas-Warneton : Chantal Verschaeve
* Cinq Chemins à Comines : Monique Dujardin
* Notre-Dame de l’Assomption à Houthem : Huguette Guiot
* Saint-André au Bizet : Linda Desmet
* Saints-Pierre-et-Paul à Ploegsteert : Marie-Anne Ramon
* Saint-Eloi à Ten Brielen : Françoise Brutsaert
* Saints-Pierre-et-Paul à Warneton : Agnès Lagneaux

**REPRESENTANTS DES DIFFERENTS SERVICES**

* La catéchèse : Christine Liefooghe
* Le temporel (Fabriques d’église, ASBL et caisses paroissiales) : Michel Leire
* Les équipes populaires : Daniel Ramon
* L’équipe des Visiteurs de Malades, personnes âgées ou isolées :
* L’équipe qui accompagne et prépare les funérailles : Chantal Verschaeve
* L’équipe liturgique :
* L’Equipe diaconie : Sœur Viviane
* Le monde scolaire : Sylvie Demeersseman
* L’équipe communication : Edouard Debelder

**Prêtre de l’UP** : Jean Demay